

Au lendemain des élections fédérales

Le nouveau Parlement est élu. Quelles conséquences pour la politique patronale? Premiers enseignements et pronostics pour la législature à venir. **Par Thomas Daum**



Thomas Daum est directeur de l'Union patronale suisse.

Les Suisses et Suissesses ont désigné les parlementaires qui, sous la coupole fédérale, feront les lois ces quatre prochaines années. Sur le plan des partis, un premier bilan montre que l'UDC a perdu quelques sièges et mandats tout en demeurant le premier du pays. Les autres perdants sont les Verts, le PLR et le PDC, alors que le PS gagne des sièges malgré une part d'électorat en baisse. Les grands gagnants sont les Verts libéraux et le PBD.

Bien que l'Union patronale suisse ne s'aligne sur aucun parti et poursuive ses buts en toute indépendance selon sa stratégie propre, la nouvelle composition du Parlement l'intéresse nécessairement puisqu'elle modèlera pour l'essentiel le cadre dans lequel elle doit défendre les requêtes et positions du patronat. Lui sera-t-il plus facile ou moins facile d'atteindre ses objectifs dans l'actuelle législature?

Le chantier des assurances sociales

Pour les quatre années écoulées, la note décernée par les employeurs au Parlement est à la fois bonne et mauvaise. Si les Chambres ont fort heureusement refusé de nombreux projets imposant de nouveaux carcans au marché du travail, elles ont fort peu progressé, en revanche, sur la voie des réformes de politique sociale. Les avancées obtenues au titre de l'assainissement de l'AI et de la révision de l'assurance-

chômage ont été éclipsées par le deuxième échec de la 11^{ème} révision de l'AVS et l'interminable feuilleton de la LAMal. Si l'on y ajoute le refus opposé par le souverain à l'adaptation du taux de conversion minimum de la LPP, on voit que le Parlement d'hier lègue à celui d'aujourd'hui un ordre du jour très chargé en matière d'assurances sociales, avec des problèmes appelant d'urgence des réponses convaincantes au regard des défis démographiques.

Que donnera le renforcement du centre?

Pour ce qui est du spectre politique, ces élections ont affaibli les pôles et renforcé le centre. Cela permet d'espérer que les blocages idéologiques et les alliances malsaines seront moins nombreux qu'au cours de cette dernière législature. D'un autre côté, les mandats du centre se répartissent entre un plus grand nombre de partis et les positions du PBD et des Verts Libéraux sur des sujets intéressant le patronat ne sont pas encore très claires. D'où la crainte de majorités imprévisibles. Il est donc encore difficile de dire si les conditions d'une politique patronale axée sur la croissance et d'une politique sociale disposée aux réformes sont bel et bien réunies dans les deux Conseils renouvelés. D'autant plus nécessaires seront les efforts visant à sensibiliser les parlementaires aux thèses patronales et à les convaincre de la pertinence de nos solutions.

De plus, souvenons-nous que dans notre démocratie directe, le souverain ne délègue le pouvoir décisionnel au Parlement que sous réserve; sur toutes les questions importantes, les citoyens ont le dernier mot et demain comme hier, ils pourront intervenir dans la vie politique par voie de référendum et d'initiative. Ainsi un «changement d'équipe» a certes eu lieu dans la Berne fédérale, mais le bâton de commandement politique demeure aux mains du peuple. ■

Photo: Robb Lewis